



Commission scolaire  
**DES PHARES**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pour diffusion immédiate

#### ***La Commission scolaire des Phares investira 3 712 687 \$ en 2011-2012 pour la réfection de ses bâtiments dans le cadre de la mesure Maintien des bâtiments***

**Rimouski, le 7 février 2012** – La Commission scolaire des Phares (CSDP) disposera d'une enveloppe totale de 3 712 687 \$ pour l'année 2011-2012 afin de procéder à la réfection de son parc immobilier. Cet argent est alloué à la Commission scolaire par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) dans le cadre de la mesure de Maintien des bâtiments, non pas pour réaliser des transformations fonctionnelles majeures, mais bien pour réaliser des travaux qui assureront la durabilité de ses immeubles.

La réfection de l'auditorium de l'école Paul-Hubert figure parmi les projets retenus par le MELS. Les finis muraux et ceux des planchers seront remplacés, de même que l'équipement intégré (les fauteuils de l'auditorium). La scénographie (éclairage, sonorisation, vidéo) sera rénovée et une régie numérique remplacera l'ancienne régie analogique. Le système de climatisation de la salle sera raccordé au système de géothermie afin d'augmenter le confort des utilisateurs tout en affectant le moins possible la consommation énergétique du bâtiment. Au total, un montant de 1 330 244 \$ est alloué pour la réfection de l'auditorium de l'école Paul-Hubert.

Les autres projets permettant de pallier les vétustés du parc immobilier de la Commission scolaire se répartissent selon trois catégories : l'enveloppe du bâtiment (toiture, portes et fenêtres), le système de chauffage (chaudières) et les installations sanitaires. En voici la liste :

Enveloppe du bâtiment :

- **École des Hauts-Plateaux-de la Source**, Les Hauteurs (portes et fenêtres), pour 275 000 \$
- **École du Portage-du Clair-Soleil**, La Rédemption (portes et fenêtres), pour 332 433 \$
- **École des Beaux-Séjours-D'Amours**, Rimouski (toiture), pour 125 000 \$
- **École de l'Aquarelle**, Rimouski (toiture), pour 300 000 \$



- **École du Grand-Pavois-de Sainte-Agnès**, Rimouski (toiture), pour 400 000 \$
- **Centre de formation de Rimouski-Neigette**, Rimouski (portes et fenêtres, aile C), pour 275 000 \$

Système de chauffage :

- **École des Hauts-Plateaux-Marie-Élisabeth**, Saint-Gabriel-de-Rimouski (remplacement des chaudières), pour 275 000 \$
- **École de Sainte-Luce**, Sainte-Luce (remplacement des chaudières), pour 150 000 \$

Installations sanitaires :

- **École de Mont-Saint-Louis**, Rimouski (réfection complète des salles de toilettes), pour 250 000 \$

Rappelons que le programme de Maintien des bâtiments du MELS existe depuis l'année scolaire 2007-2008 et qu'il a permis à la CSDP d'effectuer des travaux pour une somme totale de près de 18 M \$, en incluant les montants accordés pour la présente année.

« Nous sommes fiers de l'état de notre parc immobilier. En 2006, il présentait un déficit d'entretien qui a été comblé ces cinq dernières années. Cette mesure de Maintien des bâtiments nous a permis de régler les difficultés les plus évidentes. Nous pourrons maintenant nous concentrer sur la réfection régulière des vétustés des bâtiments », observe le président de la Commission scolaire, M. Raymond Tudeau.

-30-

Source : Raymond Tudeau  
Président  
418 723-9485

### À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

